

ST. JEROME'S UNIVERSITY in the UNIVERSITY OF WATERLOO
Department of Italian and French Studies
Fall 2018
FR 192A (003) - French Language 1: Module 1
MWF 10:30-11:20 (SJ1 3027)

Professeure : Kerry Lappin-Fortin

Téléphone : (519) 884-8110, poste 28278

Courriel : klappinf@uwaterloo.ca

Bureau : 2213 (Sweeney)

Heures de consultation : lundi, mercredi de 11h30 à 12h20 et de 16 à 17 h, ou sur rendez-vous

T.A.	Courriel	Section
Jordan Steenge	jhsteeng@uwaterloo.ca	102 : M 5:30, AL209 104 : Th 10:30, AL20
Dina Chaves	d5chaves@edu.uwaterloo.ca	103 : T 8:30, AL209
Jenevieve Ayuste	jenevieve.ayuste@uwaterloo.ca	105 : M 11:30, RCH 205 108 : W 9:30, AL209
Eden McFarlane	eamcfarl@uwaterloo.ca	106 : M 1:30, AL209
Chelsea Pangilinan	cgpangilinnan@edu.uwaterloo.ca	107 : M 10:30, AL209
Julia Kuczynski	jvkuczynski@edu.uwaterloo.ca	109 : W 11:30, AL209

Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

*** Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enrol in any French courses.

*** Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

SPECIAL NOTES:

1. **French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.**
2. **Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.**
3. **Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.**

Description du cours

Le FR 192A est un cours qui sert à continuer le perfectionnement de l'étudiant(e) en compréhension et expression écrites et orales. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus de trois heures d'instruction en classe, le cours comprend une heure de français oral.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- une meilleure compréhension du monde francophone et, plus particulièrement, du Canada français (y compris le Québec), de la France, des Antilles, de l’Afrique de l’Ouest.
- des connaissances grammaticales approfondies sur le présent indicatif, les structures interrogatives et impératives, les verbes pronominaux, les temps du passé, l’accord du participe passé, les pronoms personnels, les adjectifs (qualificatifs, possessifs, démonstratifs, indéfinis), les adverbes, les négations, les articles partitifs, le genre du nom.
- un enrichissement du vocabulaire et des expressions courantes basé autour de cinq grands thèmes :
 - les relations personnelles
 - la vie urbaine
 - les médias
 - la justice et la politique
 - la société
- une meilleure pratique de l’oral
 - amélioration de la compréhension et de l’expression orales et gain en fluidité
- une meilleure pratique de l’écrit
 - amélioration de l’expression écrite

Source d’apprentissage

- **Manuel (obligatoire) :** CHAMPENY, Séverine. *Imaginez* 3^{ème} édition. Boston : Vista.

Le manuel *Imaginez* est accompagné d’un **SUPERSITE** (travail supplémentaire, indépendant, facultatif). Celui-ci comprend : audios, vidéos, exercices en ligne, listes de vocabulaire et fiches de grammaire. Le code d’accès est fourni avec l’achat d’un manuel neuf seulement. Si vous choisissez d’acheter le manuel neuf, procurez-vous la formule « vText with WebSAM » (SupersitePlus).

- **Le site *Learn***

Le plan de cours, les dates importantes, la description des devoirs écrits, le programme du cours de conversation, des exercices supplémentaires, des corrigés, etc., y seront affichés.

Ressources complémentaires (avec auto-correction)

- Grammaire et vocabulaire: <http://www.lepointdufle.net/cours-de-francais.htm>
- Vocabulaire (niveau débutant/ intermédiaire)
<http://users.skynet.be/providence/vocabulaire>
- La conjugaison des verbes : <https://www.laits.utexas.edu/fi/quiz/admirer-pr%C3%A9sent>

Références

- Collins-Robert ou Oxford-Hachette (dictionnaires bilingues)
- VERBIX (<http://www.verbix.com/>)

- Morton, J. *English Grammar for Students of French*, 7th ed., Olivia & Hill Press, 2013.

ÉVALUATION

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Test 1	Le lundi 24 septembre	10%
Test 2	Le lundi 15 octobre	10%
Test 3	Le mercredi 31 octobre	10%
Test 4	Le vendredi 16 novembre	10%
Devoir 1	Le vendredi 5 octobre	5%
Devoir 2	Le lundi 26 novembre	5%
Préparation et participation en classe	Date	10%
Cours de conversation	Date	15%
Examen final		25%
Total		100%

Tests (40%)

Quatre (4) tests de 50 minutes portant sur la grammaire, le vocabulaire et la culture des chapitres étudiés (un peu plus d'un chapitre par test, tel qu'indiqué dans le programme). Si vous devez manquer un test, prière d'en aviser votre professeure avant le cours. Si vous avez une raison valable et des documents à l'appui, un test de rattrapage sera possible.

Devoirs (10%)

Deux rédactions d'environ 250 mots (police 12, à double interligne). Pas de travail de groupe SVP! À rendre **en classe** le jour indiqué (pas par courriel). **Aucun retard ne sera accepté.**

Préparation et participation en classe (10%)

Une note globale qui reflète la participation en classe, la préparation à la maison et l'assiduité.

Cours de conversation (15%)

Ces cours sont obligatoires et relèvent de la responsabilité des étudiants. Ils commenceront la première semaine des cours. (Consultez [Schedule of Classes](#) pour la salle.)

Examen final (25%) (durée : 2 heures)

La période d'examen aura lieu du 6 au 21 décembre 2018. L'horaire sera affiché en ligne vers la sixième semaine des cours. Aucune modification de date d'examen ne sera permise pour des raisons de voyage. Une description du format de l'examen sera annoncée avant la fin des cours.

Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeure et les autres étudiant(e)s, et par votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment. Il n'est pas possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre.

Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeure à enseigner en lui fournissant des documents. *Imaginez* ne peut pas remplacer votre professeure, et ce n'est pas son but. Avec le *Supersite* ainsi que des sites de grammaire disponibles sur le web, vous avez la possibilité de travailler seul des points de grammaire pour réviser, pratiquer ce qui est vu en classe ou approfondir par vous-mêmes vos connaissances.

Cahier de vocabulaire

Pour aider votre apprentissage, il est fortement recommandé de tenir un cahier de vocabulaire dans lequel vous inscrirez les mots et expressions nouveaux rencontrés dans l'étude de la leçon, ainsi que tout vocabulaire supplémentaire vu en classe ou au cours de conversation. Les noms seront notés en indiquant le genre (masc. ou fém.). Les verbes seront à l'infinitif, avec indication du groupe, des formes irrégulières, s'il y a lieu, et de la construction syntaxique (par ex., demander qqch à qqn). Les adjectifs doivent être au masculin singulier (le féminin et le pluriel indiqués si leur formation est irrégulière).

Écoute de films de langue française

L'écoute régulière de films de langue française est une excellente façon d'améliorer vos compétences linguistiques et d'enrichir vos connaissances culturelles. Votre professeure met à votre disposition sa collection de DVDs (la liste est affichée sur le site Learn) et vous encourage fortement à assister aux *Soirées ciné* à St. Jerome's !

PROGRAMME

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures /Exercices	Évaluations
	7 sept.	Première rencontre et introduction au cours.	Le Canada français (PDF sur Learn)	Évaluation
1	10 sept.	LEÇON 1 Vocabulaire : Les relations personnelles (p. 4 et 39); Grammaire : 1.3 structures interrogatives (p. 26 à 27); 1.1 le présent, changements orthographiques (18 ,19)	Mise en pratique (p.5) Mise en pratique (p. 20, 21, 28, 29).	
		NOTE : <u>Le cours du vendredi 14 septembre est annulé!</u>		
2	17 sept.	Grammaire; 1.4 le présent indicatif des verbes réguliers <i>-er, -ir, and -re</i> (p. 390) et verbes irréguliers (p. 22 à 23). 1.5 l'impératif (p. 392);	Culture : Qu'avez-vous appris? (PDF); Mise en pratique (p. 24, 25, 391 et 393, p.58 et 59);	

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures /Exercices	Évaluations
		2 : 2.1 verbes réfléchis et réciproques (p. 56 à 57)		
3	24 sept.	LEÇON 2 Vocab. : En ville (p.42); Culture : La France (p. 50 à 51); Grammaire 2.2 adjectifs descriptifs, formes et accords (p. 60 à 61).	Mise en pratique (p.43); Qu'avez-vous appris? (p. 52); Mise en pratique (p. 62 à 63).	TEST 1 lundi
4	1 octobre	Grammaire : 2.3 adverbes (p. 64 à 65), 2.4 noms et articles (p. 394), 2.5 <i>Il est, c'est</i> (p. 396), 7.4 participes passés comme adjectifs (p. 414).	Mise en pratique (p. 66,67, 395, 397, 415).	Devoir no 1 vendredi
5	8 octobre	Pas de cours du 8 au 10 (l'Action de grâce et journées d'étude)		
		LEÇON 3 Vocabulaire : L'univers médiatique (p. 82);	Mise en pratique (p.83)	
6	15 octobre	LEÇON 3 Culture : Le Québec (p. 90 à 91); Grammaire : 3.1 <i>le passé composé</i> avec <i>avoir</i> (p. 96, 97); 3.2 <i>p.c.</i> avec <i>être</i> (p.100, 101).	Qu'avez-vous appris? (p. 92); Mise en pratique (p. 98, 99, 102,103).	TEST 2 lundi
7	22 octobre	Grammaire : les temps du passé : 3.3 <i>le passé composé</i> et <i>l'imparfait</i> (p. 104 à 105); 3.5 <i>l'imparfait</i> (p. 400), 7.5 les expressions de temps (p. 416).	Mise en pratique (p. 106, 107, 401, p. 417)	

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures /Exercices	Évaluations
		4 : 4.1 <i>le plus-que-parfait</i> (p. 134,135),	p.136).	
8	29 octobre	LEÇON 4 Grammaire : 4.1 <i>le plus-que-parfait</i> (suite), 4.3 les verbes irréguliers – <i>ir</i> (142, 143). Vocabulaire : La justice et la politique (p. 120);	Mise en pratique (p.137, 144, 145); Mise en pratique (p. 121).	TEST 3 mercredi
9	5 novembre	Culture : Les Antilles/Haïti, p.149 Grammaire : 3.4 les adjectifs possessifs (p. 398), 4.4 les adjectifs démonstratifs (p. 402), 4.2 la négation, les adjectifs et pronoms indéfinis (p. 138 à 139).	Analyse (p. 150); Mise en pratique (p. 399, 403, 140 à 141).	
10	12 nov.	LEÇON 5 Vocabulaire : La société (p. 158 et 195); Grammaire : 5.1 les articles partitifs (172,73)	Mise en pratique (p. 159, p.174, 175).	TEST 4 vendredi
11	19 nov.	Culture : L’Afrique de l’Ouest (p. 166 à 167); Grammaire : 5.2 les pronoms <i>y</i> and <i>en</i> (p. 176, 177). 5.3 l’ordre des pronoms (p. 180 à 181),	Qu’avez-vous appris? (p. 168); Mise en pratique (p. 178, 179, 182 à 183, p.188).	
12	26 nov.	Grammaire : 5.4 les pronoms objets (p. 406), 5,5 l’accord du participe passé (p.408); Révisions.	Mise en pratique (p.407, p. 409). Exercices de révision	Devoir no 2 lundi
	Le 3 déc.	Dernier cours, révisions pour l’examen final.		

Règlements du cours

1. **Veillez éteindre vos téléphones** portables avant d'entrer dans la salle de classe.
2. **On ne parle** que le **français** en salle de classe!

Absence

Une absence lors d'un examen n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux questions concernant le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Dates importantes à retenir :

Début des cours	le 6 septembre
Dernier jour pour s'inscrire aux cours	le 19 septembre
Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité	le 26 septembre
Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD	le 19 novembre
Fin des cours	le 3 décembre
Début des examens	le 6 décembre
Fin des examens	le 21 décembre

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy:

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

Important Information

Academic Integrity: To maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo and its Affiliated and Federated Institutions of Waterloo (AFIW) are expected to promote honesty, trust, fairness, respect, and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity webpage](#) and the [Arts Academic Integrity webpage](#) for more information.

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for their actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about “rules” for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under the [St. Jerome’s University Policy on Student Discipline](#). For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [University of Waterloo Policy 71 - Student Discipline](#). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of their university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. [Read the St. Jerome’s University Policy on Student Petitions and Grievances](#).

Appeals: A decision made or penalty imposed under the St. Jerome’s University Policy on Student Petitions and Grievances (other than a petition) or the St. Jerome’s University Policy on Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes they have a ground for an appeal should refer to the [St. Jerome's University Policy on Student Appeals](#).

Note for Students with Disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.